

Association des Paralysés de France
21bis, avenue Marcelin Berthelot
38100 Grenoble
Téléphone : 04 76 43 13 28
Blogs: <http://dd38.blogs.apf.asso.fr/>
E-mail : apfdd38@free.fr

N° 96



HANDISERE

Janvier 2014



- | | | | |
|-----------------------------|------|----------------------------|-------|
| - L'équipe de la Délégation | P. 2 | - CCAS | P. 8 |
| - Editorial | P. 3 | - Handihockey | P. 10 |
| - Hommage J.-M. BARBIER | P. 4 | - Agenda | P. 11 |
| - Accessibilité | P. 5 | - Démocratie participative | P. 12 |
| - Opération textile | P. 6 | | |
| - Repas des adhérents | P. 7 | | |

SOMMAIRE

A.P.F

Représentante Départementale : Chantal VAURS

Directrice de la Délégation Départementale : Rose-Marie CUEVAS, Cédrik CAROTTE par intérim

Tél .04 76 43 13 28 / **Blog** : <http://dd38.blogs.apf.asso.fr/> Email : apfdd38@free.fr

Les numéros verts A.P.F (*appel anonyme et gratuit*)
Ecoute Handicap Moteur : 0 800 500 597 - A.P.F S.E.P : 0 800 85 49 76
Les sites d'information (voir le blog APF)

Maison de l'Autonomie (M.D.A)
Tél numéro vert : 0800 800 083 et 04 38 12 48 48

Attachée de **Délégation** : Christel DI RAGO
Comptable :Martine ZANARDI
Agent Administratif :Richard GARAMBOIS
Chargés de mission **Loisirs** :Thierry ROLLAND
..... Danièle GARET

Chargé de **mission Communication** :Cyril LELY
Chargés de missions **Ressources** : Sébastien MOSCUZZA

Responsable du réseau **bénévoles** :Martine GUYADER
Permanences 1 Mardi sur 2 uniquement sur rendez-vous.

Conseil **Juridique** :*Taduy DZUNG*
Uniquement sur rendez-vous

Responsable Handisère:Jean-Marc BAUD
Email : jmbaud@club-internet.fr

Correspondants A.P.F :

- à St Marcellin :Charlotte VACHON : 04 76 38 05 33
- à Echirolles :Marc FINOT : 04 76 09 50 15
- à Fontaine :Monique COURBIN : 04 76 26 73 69
- à Bourgoin :Chantal VAURS : 04 74 97 38 23
.....Varoujan DERDERIAN : 06 08 11 71 91

Service "Aide Humaine" : SPASAD

Directrice : Marina GIROD de l'AIN
Tél : 04 82 40 02 20
Chef de Service: Martine CHARREL
21, avenue Marcelin Berthelot
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 88 16 50
Fax : 04 76 73 10 26

Antenne de Vienne :

Secrétaire :Sophie GONNET
Chargée Mission Loisirs Ressources :Marie-Claude BORDE
(04 74 53 11 32)

Permanences du Service Social sur Vienne :

Permanence téléphonique :
Mardi & Jeudi 9h-12h30 et 14h-16h30.....Tél. 04 74 85 71 09

Nadine de BRULER

2, place du 19 mars 1962 - 38200 VIENNE
Tél - Rép. 04 74 85 71 09 – Tél - Fax 04 74 53 11 32

Service Social sur Grenoble :

Secrétaire **Service social** :Christiane LANGE
.....Audrey DEMONCHAUX

Assistants Sociaux :

Amandine BALMET Permanence :

uniquement sur rendez-vous :le lundi 9h00 - 12h30

Bernard EPALLE Permanences :

- à Grenoble :le mercredi 13h30 -18h00
- à Bourgoin :le 1er jeudi du mois 9h30 - 12h00
- à Voiron :le 2ème jeudi du mois 9h30 - 12h00
- à A.P.F. Industrie :le mardi 14h00 - 17h00

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Mme VAURS Chantal	Tél. 06 70 95 76 72
M. BARNOUX Jean-Luc	Tél. 04 76 43 02 95
M. DERDERIAN Varoujan	Tél. 06 08 11 71 91
M. GROS Daniel	Tél. 04 76 72 43 35
Mme HANZO Georgette	Tél. 04 76 09 14 05
M. MENEGHEL Victor	Tél. 06 45 92 18 32
Mme MOLLIER Chantal	Tél. 04 76 09 69 66
M. MOTTIN Yvon	Tél. 04 76 25 63 67
Mme ROGER Léonie	
M. BRISSAUD Loïc	Tél. 06 30 48 09 46
M. N'GORAN Jean	Tél. 06 16 66 16 30

CONSEIL APF DE REGION

Mme VAURS Chantal	Mme ROGER Léonie
Titulaire	Suppléante

Groupe Relais de BOURGOIN - JALLIEU au 125 bis, cours de la Libération.

Permanence / Accueil :

Varoujan DERDERIAN	06 08 11 71 91
Chantal VAURS	06 70 95 76 72

tous les jeudis, de 13 h 30 à 16 h 30 : jeux, animations, goûter ...
et le premier jeudi de chaque mois : repas à organiser,
avec inscription obligatoire.

2014 : une année d'espérance

Chers amis,

L'année 2013 est terminée, des amis nous ont quittés, d'autres font face à la maladie. Nous tenons, ici, à saluer leur engagement auprès de l'APF.

En 2014, nous continuerons nos actions. En premier lieu, auprès des candidats aux élections municipales en leur demandant un engagement écrit pour une politique municipale inclusive concernant les personnes en situation de handicap et leur famille.

Le combat pour une accessibilité effective et générale se poursuit. Il faut rester vigilant sur le respect de l'échéance de 2015. L'engagement de l'Etat n'est pas garanti pour assurer la mise en accessibilité effective de tous les citoyens.

En cours d'année, vous allez recevoir un questionnaire sur la « démocratie participative » de l'APF, nous vous invitons vivement à y répondre. Chaque adhérent a la possibilité d'être acteur et d'être associé à l'action de l'APF. Votre avis est important. Unis, comme vous le savez, tous unis, nous serons plus forts. Merci.

A l'aube de 2014, toute l'équipe de la délégation se joint à nous pour vous souhaiter une fructueuse année. Que chaque saison contienne pour vous une riche moisson.

Nous vous souhaitons également une excellente santé, beaucoup d'amour et la réussite dans tous vos projets.

Puisse, aussi, 2014 vous apporter la paix qui rassemble tous les Hommes.

Avant de nous quitter, en vous renouvelant nos vœux, nous avons une pensée particulière pour notre directrice Rose-Marie CUEVAS qui traverse une période difficile.

L'ensemble du Conseil Départemental

Hommage à Jean-Marie BARBIER

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès, à l'âge de 55ans, de Jean-Marie BARBIER, le 22 octobre dernier. Entré à l'APF en 1987, il en fut président de mars 2007 à avril 2013.

En six ans, Jean-Marie BARBIER aura mené de nombreux combats pour défendre les personnes en situation de handicap. Et même avant son élection, il œuvrait au sein de l'Association depuis de nombreuses années avec dévouement, détermination et toutes les qualités humaines qui étaient les siennes.

Le handicap était rentré dans sa vie dès sa naissance. Avec lui, nous oublions le handicap face à son intelligence vive, une grande culture, un immense courage.

En 2008 : La création du mouvement « Ni Pauvre Ni soumis » qui rassemblait une centaine d'associations pour demander un revenu d'existence décent pour les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Suite à cet appel, le 29 mars 2008, pas moins de 35 000 personnes défilent dans les rues de la capitale. Cette mobilisation a permis d'obtenir une revalorisation de l'AAH de 25% sur cinq ans.

En 2010 : Le plaidoyer de l'APF « CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ OUVERTE A TOUS », ce document qui montre les réalités vécues par les personnes en situation de handicap.

En 2011 : Au congrès de Bordeaux, l'APF adopte son projet associatif 2012 - 2017 « BOUGER LES LIGNES » pour une société inclusive. Ce projet affirme la volonté de l'APF de participer à la construction d'un nouveau modèle du vivre ensemble.

Je ne cite, ici que ses principaux combats, mais il y en a eu bien d'autres. Epris de justice et d'humanisme, homme de courage et de conviction, nous saluons ton engagement auprès des personnes en situation de handicap.

A ce jour une nouvelle étoile brille dans notre ciel ; Jean-Marie continuera à être notre guide pour l'avenir.

Un grand MERCI Jean-Marie, tu vas nous manquer.

Chantal Mollier et Chantal Vaurs

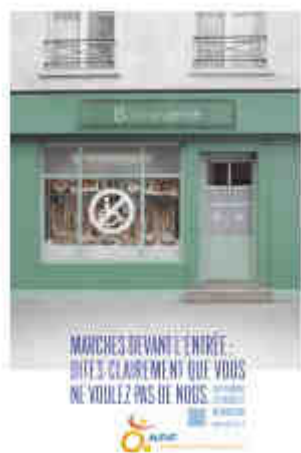
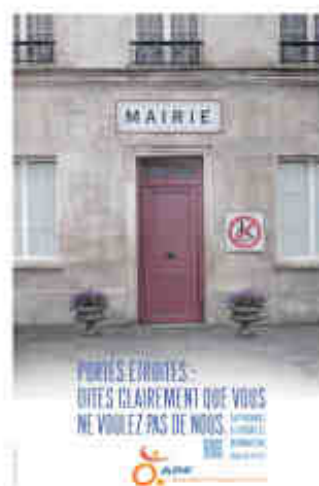
ACCESSIBILITE EN FRANCE : 40 ANS D'ECHEC ET BIENTOT 10 DE PLUS

Alors que la concertation nationale sur les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) s'est achevée hier, l'Association des paralysés de France (APF) et la FNATH tiennent à faire part de leur profonde inquiétude devant les options proposées pour rendre la France accessible.

En dépit de trois lois (dont la première date de 1975), faisant de l'accessibilité une obligation nationale, les pouvoirs publics n'ont pas accompagné ce cadre législatif par une impulsion politique et financière et une grande majorité des acteurs ont joué la carte de l'attentisme ! Aujourd'hui l'APF et la FNATH font l'amer constat que l'échéance d'accessibilité de la France pour 2015 ne sera pas respectée et que les personnes en situation de handicap devront encore patienter entre 3 et 10 ans pour pouvoir vivre comme des citoyens ordinaires !

L'APF et la FNATH refusent cette solution inacceptable !

Après 40 ans d'attente, les 9,6 millions de personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les parents avec poussettes, les femmes enceintes et les 91% de Français qui considèrent que l'accessibilité est un enjeu de société qui concerne tout le monde, ne peuvent plus attendre !



Aussi, l'APF et la FNATH, qui ne peuvent accepter de tels délais, demandent au Premier Ministre que les échéances soient effectivement resserrées afin de permettre la participation pleine et entière de tout un chacun à la vie de la Société française.

Cédrik Carotte

Campagne textile de Bourgoin

Comme chaque année, l'APF de Bourgoin et la délégation de Grenoble ont organisé la "campagne textile" le 3 et 4 octobre 2013.

Il s'agit de récolter des vêtements, tissus et chaussures pour être recyclés. Un camion vient de Belgique récupérer tout cet amas de tissus à Bourgoin et l'amène vers sa prochaine destination, prêt à avoir une seconde vie comme isolant thermique. En effet, la cargaison est déchetée soigneusement et offre un excellent isolant notamment pour les habitations qui ont une contrainte écologique.

Les fonds ainsi récoltés sont redistribués à l'APF et permettent de mener à bien les actions qui auront lieu par la suite.

C'est à 7h30 que le convoi se met en route vers Bourgoin pour pouvoir charger les dons textiles à partir de 9h. Ces deux journées furent épuisantes, comme à chaque fois, mais avant tout impossible sans les salariés et les bénévoles de l'association.

Bien entendu, cette campagne ne serait pas réalisable sans la participation active de toutes les personnes qui nous ont apporté leurs vêtements et autres pièces de tissus. Ainsi, nous remercions tous les donateurs et les communes participantes sans qui tout cela ne pourrait pas avoir lieu.

Lou Cancade



Repas des adhérents

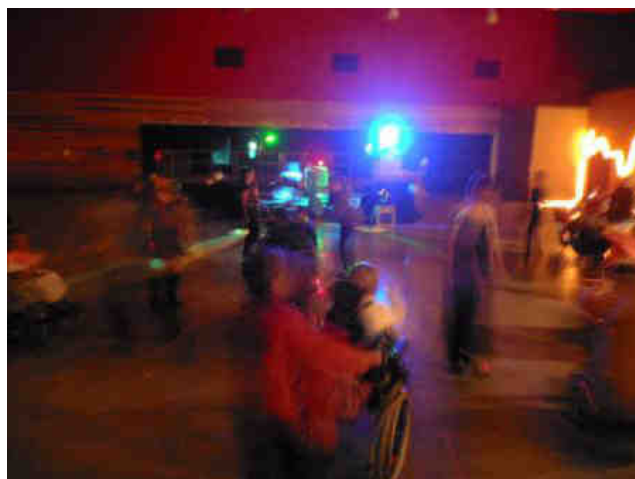
En cette fin année 2013, nous avons eu le plaisir de nous réunir comme chaque année dans la salle des fêtes de la ville d'Echirolles. Vous avez été nombreux à répondre à l'appel, à partager ce repas antillais concocté par Mme CAROLINA, notre bienveillante cuisinière.

Les plats se sont succédés dans la bonne humeur, avec la volonté de passer un bon moment avec les adhérents et leur famille. Une animation musicale était aussi proposée, nous permettant de nous glisser sur la piste de danse jusque tard dans la soirée.

Vous avez été nombreux à prendre un ticket pour la tombola qui a d'ailleurs été un franc succès ; les bénéfices ainsi recueillis serviront au bon fonctionnement de l'APF, en espérant pouvoir répondre le plus possible à vos attentes et souhaits.



Ce fut sans conteste un moment de partage et d'échanges, de nouvelles rencontres aussi ; le tout accompagné d'épices et de gourmandises des Antilles.



Aussi, nous tenons à remercier les participants bien sûr, les salariés et les bénévoles de la délégation qui ont œuvré au bon déroulement de la soirée et à la décoration de la salle ; ainsi que son directeur par intérim Cédrik CAROTTE. Mais surtout nous remercions notre gentille cuisinière qui nous a proposé un menu fort alléchant qui a su réveiller nos papilles.

Lou Cancade



CCAS

A l'occasion du renouvellement des conseillers municipaux (élections les 23 et 30 mars 2014), les nouveaux conseils municipaux vont devoir renouveler les CA (conseils d'administration) des Centres Communaux d'Action Social (CCAS ou CIAS). Voici une occasion à ne pas manquer pour l'APF de représenter les personnes en situation de handicap et d'être partie prenante dans les actions sociales territoriales.

Quel est le rôle des CCAS (ou CIAS) ?

Le CCAS est un établissement public administratif communal qui dispose d'une personnalité juridique qui le distingue de la municipalité.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il développe différentes activités et missions directement orientées vers les populations concernées :

- ✦ aide et accompagnement des personnes âgées,
- ✦ aide aux personnes en situation de handicap,
- ✦ aide aux enfants,
- ✦ aide aux familles en difficulté,
- ✦ lutte contre l'exclusion.

Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion.

Plusieurs communes peuvent se regrouper au sein d'un établissement public de coopération intercommunale, on parle alors de CIAS.

Quelle est la composition des CCAS ?

Le CCAS est géré par un CA, qui est composé :

- ✦ du maire qui en est le Président de droit, et, en nombre égal :
- ✦ de membres élus en son sein par le conseil municipal,
- ✦ de membres nommés par le maire parmi les personnes non-membres du conseil municipal.

Parmi les membres nommés, quatre catégories d'associations doivent obligatoirement être représentées :

- ^ des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- ^ des associations familiales, désignées sur proposition de l'UDAF,
- ^ des associations de retraités et de personnes âgées du département,
- ^ des associations de personnes en situation de handicap du département.

Nous lançons un appel à candidature pour que des représentants de l'APF siègent dans les CCAS.

Voilà une opportunité supplémentaire pour les personnes en situation de handicap de faire entendre leur voix dans la défense des droits et de compter dans la mise en œuvre territoriale des actions sociales en direction de leurs besoins. Cela nous permettra également de participer à une action sociale, où nous serions représentés, et où nous travaillerons alors en étroite collaboration avec le droit commun.

Il est important que le plus grand nombre d'entre nous s'implique dans ce type de commission. Plus nous serons présents, plus nous serons visibles et plus nous pouvons espérer que notre cause soit entendue.

Nous comptons sur vous, si vous êtes intéressés par la représentation dans votre CCAS, veuillez contacter la délégation de l'APF et nous ferons les démarches pour vous porter candidat.

Pour plus d'informations, voici le site internet de l'Union Nationale des CCAS : <http://www.unccas.org> .

Rencontres de secteur

Comme les années précédentes, le conseil départemental organise des rencontres de secteurs permettant aux adhérents de rencontrer les élus, d'échanger sur l'actualité politique ou associative de notre mouvement et surtout de partager un moment convivial avec les acteurs d'un territoire.

La prochaine rencontre se tiendra le 14 février 2014 en présence de Chantal VAURS, élue au conseil départemental, et des communes de Sassenage et de Fontaine.

Si vous désirez nous rejoindre ou si vous avez une idée d'un lieu où nous pourrions nous retrouver, n'hésitez pas en nous en informer.

Cédrik Carotte

Handihockey

En cette année qui se termine, avec la neige qui approche, il m'a semblé judicieux de parler de sport. En effet, certains d'entre vous iront aux sports d'hiver, tandis que d'autres préféreront un bon feu de cheminée et un grand bol de chocolat chaud.



J'ai donc décidé de vous initier au handihockey, de vous faire découvrir cette activité peu connue car il n'y a aucune compétition au niveau national ; seules des petites équipes indépendantes se rencontrent et jouent dans la bonne humeur et la bonhomie la plus courtoise.

Après quelques minutes de jeu, nous nous rendons bien compte que ce n'est pas une activité de tout repos : chocs divers, quelques chutes sont à noter. Cela dit, il a le mérite d'être ouvert à tous, que nous soyons valides ou non. Certains handicaps nécessitent quelques aménagements mais la solidarité de tous facilite grandement le jeu.

En effet, les équipes comportent un nombre certain de personnes valides qui prennent part au handihockey, qui préfèrent même cet aspect du jeu à celui pratiqué sur la glace, bien campé sur leurs deux jambes.

Cette équipe, "Les brûleurs de roues", douce ironie du nom de l'équipe de joueurs valides de Grenoble qui eux se nomment "Les brûleurs de loups", joue dans un gymnase prêté par la mairie.



Chaque joueur apporte son propre fauteuil : un fauteuil très particulier fabriqué exprès pour le sport : très léger, facilement maniable grâce à ses roues inclinées, moins de risque de chute grâce à un système ingénieux que nous retrouvons sur certains fauteuils "ville" : une petite roue disposée à l'arrière pour éviter le basculement. S'ajoutent à cet équipement un maillot au nom de l'équipe bien sûr, deux petites cages posées au sol (les mêmes que pour le hockey), une crosse en plastique plus courte que celles que nous trouvons en temps normal, ainsi qu'une balle en plastique léger.

Le but du jeu est de frapper la balle avec la crosse et de la faire entrer dans les cages, sur le terrain sont inscrits au sol des pointillés en arc de cercle autour de la cage et les joueurs doivent se placer entre les pointillés et la cage pour marquer un point.

Ce sport est donc ouvert à tout le monde, et c'est cela qui est très intéressant, les personnes valides et les personnes en situation de handicap se retrouvent dans un jeu où tous ont les mêmes contraintes dans la limite de leurs capacités, bien entendu.

Dates à Retenir

Conseil départemental de 16 h 30 à 19 h 30

15 janvier 2014
12 février 2014
16 mars 2014
11 juin 2014
10 septembre 2014
15 octobre 2014
12 novembre 2014
10 décembre 2014

Commission accessibilité de 16 h 30 à 18 h 30

21 janvier 2014
18 février 2014
18 mars 2014
22 avril 2014
20 mai 2014
17 juin 2014
16 septembre 2014
21 octobre 2014
18 novembre 2014

Loto à Poisat :

7 février 2014

Semaine du Handicap :

Du 10 au 16 mars 2014

Assemblée départementale :

28 juin 2014

.....

La Semaine Nationale des personnes en situation de handicap se tiendra du 10 au 16 mars 2014 et c'est l'occasion pour la délégation 38 de réaliser son opération brioches, opération ressource majeure de l'année. Brioche de 500g au prix de 5€ (450 brioches vendues en 2013).

Objectif 2014 : 900 brioches.

Cette vente mobilise de nombreux bénévoles. En 2014, pour continuer à se développer, nous devons amener les bénévoles et les adhérents de l'APF à actionner leurs réseaux, miser sur les comités d'entreprises, organiser des stands sur le CHU et les différentes cliniques de la région grenobloise. Ceux-ci sont mis entre parenthèse depuis le début car nous manquons de temps, pourtant ils offrent un énorme potentiel.

Nous comptons sur vous tous pour vendre un maximum de brioches auprès de votre entourage, pour nous transmettre au plus vite vos contacts dans les entreprises (CE, nom et téléphone de la personne à contacter).

Pour de plus amples renseignements, ou pour passer votre commande, vous pouvez contacter Lou à la délégation du lundi au vendredi de 09H00 à 12H00 au 04 76 43 13 28.

Cf le blog pour bon de commande. *PS: (retrait des brioches à la délégation, hors CE)*

Cédrik Carotte

10 ans après une Démocratie, Ensemble : une nouvelle étape à construire

En juin 2003 au congrès de Toulouse, les adhérents de l'APF adoptaient le projet « Démocratie, Ensemble ». Sa mise en œuvre a renforcé notre démocratie représentative et participative en donnant à l'adhérent la possibilité d'être acteur et d'être associé aux réflexions et décisions prises lors des assemblées départementales, des conseils départementaux, des conseils APF de région, des commissions nationales, des groupes relais et des groupes initiatives.

Suite aux souhaits exprimés par des élus régionaux et départementaux de revisiter « Démocratie, Ensemble », le Conseil d'Administration a estimé que la réforme devait être poursuivie, tout en tirant les enseignements de ces dix premières années. Il a proposé à l'Assemblée Générale de Chartres de confier à un comité composé principalement d'adhérents élus locaux, sous la responsabilité de l'un d'entre eux et dans une démarche participative, les missions suivantes :

- ▲ Evaluer le dispositif démocratique actuel,
- ▲ Proposer des améliorations de notre vie démocratique,
- ▲ Identifier les moyens et les ressources à mobiliser en ce sens.

Lien vers le **questionnaire en ligne** :

<https://docs.google.com/forms/d/1JUOGroMNN0Bg26dITcXxvk1A4lwH0xX04akK3SLMg6Y/viewform>

HANDISERE – Sortie tous les 4 mois

Directrice de publication : C. CAROTTE - Responsable de Rédaction : L. CANCADE, - Saisie PAO : C. LELY
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES



ADHESION / ABONNEMENT – 2014

Bulletin à retourner à : APF 21 bis, avenue Marcelin Berthelot - 38100 GRENOBLE

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

- | | | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| * Adhésion à l'APF (donne droit au Handisère) | | | 25 € | <input type="checkbox"/> |
| * Nouveau : Adhésion Familiale à l'APF pour | 2 personnes | 3 personnes | 4 personnes | 5 personnes |
| | 40 € | 45 € | 60 € | 75 € |
| | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| * Abonnement à FAIRE FACE National pour les adhérents | | | 22 € | <input type="checkbox"/> |
| * Abonnement à FAIRE FACE NATIONAL pour les non adhérents | | | 33 € | <input type="checkbox"/> |